

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA METALLURGIE : FICHE #1

Retrouvez la NCC Métallurgie
sur notre site :

NCC Métallurgie



L'entrée en vigueur d'une nouvelle convention collective au 1er janvier 2024 provoque un changement radical dans notre milieu industriel !
La section syndicale CFE-CGC TSN vous propose une série de fiches pédagogiques en essayant de vulgariser au mieux ce sujet particulièrement complexe.

**AG : 13 JUIN
À 13H00**

VOUS ALLEZ TOUS ÊTRE CONCERNÉS !

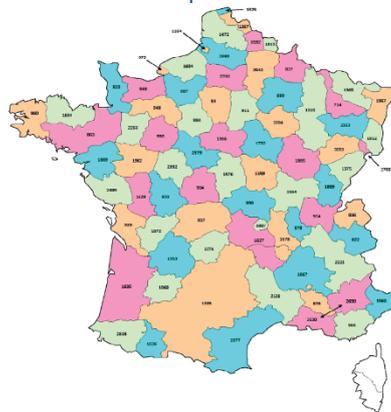
Save the Date : En complément nous prévoyons une AG via Teams le 13 juin de 13h à 14h pour vous présenter le déploiement de la NCC chez TSN et répondre à vos questions.

POURQUOI UNE NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE ?

La CFE-CGC entend que le Dispositif Conventionnel de la Métallurgie actuel n'est plus adapté. Il doit être **modernisé** et intégrer les **évolutions sociétales et légales**, tout en demeurant **protecteur** pour les salariés. **Les métiers et les compétences ont évolué**, rendant inadaptée la classification actuelle élaborée il y a 50 ans environ.

Actuellement, ce sont 78 conventions collectives qui s'appliquent dans la branche de la Métallurgie.

Dans une démarche de simplification, elles seront **fusionnées en une seule convention collective nationale** et couvrant toutes les catégories professionnelles.



76 Conventions Territoriales
+
1 Convention Nationale de la Sidérurgie
+
1 Convention Nationale des Ingénieurs et Cadres

**1 seule Convention Collective
Nationale de la Métallurgie**

Les négociations sur la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie se sont déroulées autour de **9 thèmes principaux** dont celui fondamental de la méthode d'attribution des coefficients : la **classification**.



Nous aborderons en détail la **classification** lors de notre prochaine communication, restez connecté !

**Retrouvez-nous sur Citadel pour toute question
au sujet du déploiement de la NCC chez TSN**



Citadel Team

Vos représentants CFE-CGC :

| | | |
|--------------------|----------------|------------------------------------|
| Samuel BRUNEL | 07 63 85 92 86 | samuel.brunel@thalesgroup.com |
| Guillaume CARRIERE | 06 38 18 74 40 | guillaume.carriere@thalesgroup.com |
| Christine DEBARGE | 06 16 95 34 49 | christine.debarga@thalesgroup.com |
| Christian MADEC | 06 07 09 84 88 | christian.madec@thalesgroup.com |
| Eric PARIS | 07 84 38 98 77 | eric.paris@thalesgroup.com |